



# Bulletin d'inscription Saison 2022-2023

Nom	.....
Prénom	.....
Adresse	..... .....
Téléphone fixe	.....
Téléphone portable	.....
Adresse mail	.....
Date de naissance	.....
Taille en cm	.....
Date	Signature

Catégorie	Année naissance	Cotisation	FEM	MASC
Senior - Equipe Pré-nationale Masculine		200 €		
M21 - Senior	2004 et avant	180€		
M18 Surclassement senior	2005 - 2007	180€		
M18	2005 - 2007	140€		
M15	2008 - 2009	120 €		
M13	2010 - 2011	100 €		
M9 - M11 (Ecole de Volley)	2012 et après	100 €		
Loisir - Compétition 4x4	-	130 €		

## AUTORISATION PARENTALE (pour les moins de 18 ans)

Je soussigné, Mme/M. ....,

Responsable de l'enfant .....

L'autorise à pratiquer le Volley-Ball à l'ESM Volleyball.

Autorise l'ESM Volleyball à prendre les décisions nécessaires, en cas d'accident ou blessure, survenant pendant l'activité sportive (entraînement, compétition, transport).

Autorise l'ESM Volley-Ball à prendre mon enfant en photo/video, et à apparaître sur le site Internet ou d'autres support de communications externe : oui - non (*rayez la mention inutile*)

Date

Signature

## **Pièces à fournir avant fin septembre 2022 impérativement :**

<b>Documents</b>	<b>Nouveau licencié</b>	<b>Renouvellement</b>
Bulletin d'inscription	OUI	OUI
Pièce d'identité	OUI	NON
Autorisation parentale	OUI, si moins de 18 ans	OUI, si moins de 18 ans
Demande de licence	OUI	OUI
Règlement	OUI	OUI
Adulte : Certificat médical (*)	OUI	NON, sauf si réponse positive au questionnaire de santé
Mineur : Certificat médical (*)	NON, sauf si réponse positive au questionnaire de santé mineur	

### **(\*) Certificat Médical**

Le certificat médical est valable 3 ans pour les majeurs. En cas de renouvellement, vous devez remplir le questionnaire de santé, et le conserver. Si une réponse est positive, vous devez fournir un nouveau certificat médical.

Pour les mineurs, le certificat médical n'est plus obligatoire, sauf si le questionnaire de santé « Mineur » comporte une réponse positive.

Le certificat médical peut être complété, par le médecin, directement dans le formulaire de demande de licence.

### **Paiement de la cotisation annuelle**

La date limite pour le règlement de la cotisation annuelle est fixée au 30 Septembre.

Paiement par chèque à l'ordre de « ES Montgeronnaise Volleyball ».

Paiement en plusieurs chèques possible (3 maxi) : paiement avant fin septembre avec indication au verso du ou des chèques, de la date d'encaissement.

Paiement en ligne à l'adresse : <https://www.payasso.fr/esm-volleyball/cotisation>

Les Coupons Sport ANCV et Pass'Sports sont acceptés

### **Droits de Mutation**

Les joueurs venant d'un autre club affilié à la FFVB doivent s'acquitter de 50% du coût de la mutation et remettre un chèque de caution d'un montant égal à 50% du prix de la mutation. Soit 74€ à partir de la catégorie M18, et 37€ pour les M15, M13 et M11.

Des indemnités de formation pour les jeunes jusqu'à M21 peuvent être demandées par le club quitté au club recevant. Leur montant est fonction de l'ancienneté et des sélections départementales, régionales et nationales.

### **Divers**

Les matchs peuvent débuter début octobre : dossier complet et paiement de la cotisation indispensables avant fin septembre.

Des chaussures de sport **PROPRES** sont obligatoires pour accéder au COSEC.

Pour les mineurs participants aux matchs, des parents accompagnateurs sont vivement souhaités, tout au long de l'année, pour accompagner lors des déplacements. Ne pas hésiter à se signaler auprès des entraîneurs.

### **Nous contacter**

Président : Sylvain JAFFREDO

Téléphone : 06 77 77 95 50

Mail : [montgeronvolley@gmail.com](mailto:montgeronvolley@gmail.com)

Site internet : <https://www.montgeron-volley.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/montgeron.volley/>

Instagram : <https://www.instagram.com/montgeronvolley/>